

Assemblée Générale Ordinaire de la Fédération Française d'Airsoft du 8 Novembre 2014

Objet : Procès-Verbal de l'Assemblée Générale
Ordinaire du 08/11/2014

Auteurs : Erick GILLET, Secrétaire

Date : 14 Janvier 2015

Table des matières

Préambule	6
<i>Les rapports des différentes commissions et le détail du rapport financier sont joint en annexes.....</i>	<i>6</i>
Le 8 Novembre 2014, à 12h00, les membres de la Fédération Française d'Airsoft se sont réunis à : ...	6
Rapport moral de l'année 2014.....	7
Préambule	7
Qu'est-ce qu'un club adhérent ?.....	7
L'année 2014 en quelques chiffres :	7
Dossiers importants ayant marqués l'année 2014.....	7
Rapport financier de l'année 2014.....	8
Informations sur le compte bancaire	8
Rapport financier du 1 ^{er} Janvier au 07 Novembre 2014	8
Rapports des commissions.....	9
Élections des membres du Conseil d'Administration.....	10
Proclamation des résultats :.....	12
Élection du Bureau par le Conseil d'Administration	12
Suite aux élections du bureau le Président proclame les résultats suivant :.....	12
Élection des responsables de Commissions par le Conseil d'Administration	12
Suite aux élections par le bureau, le Président proclame les résultats suivant :.....	12
Projets des commissions pour l'exercice 2015	13
Commission Communication	13
Commission Comités Territoriaux d'Airsoft	13
Commission Technique	13
Commission Juridique	13
Commission Airsoft Sportif.....	14
Finir la construction du premier terrain de Battle Arena :.....	14
Commission Jeux d'Airsoft - Prévention.....	14
Recrutement de bénévoles pour les commissions.....	15
Vote du budget 2015.....	15
Fin de l'Assemblée Générale Ordinaire.....	15
ANNEXE 1	1
Bilan d'activité de la commission Comités Territoriaux d'Airsoft.	1

Introduction.....	2
Prise de fonctions	2
Actions et projets menés à bien.....	2
Projets en cours de réalisation	3
Actions à venir	3
Tout au long de l'année.....	3
Ressources Humaines.....	3
Engagement hors commission	3
ANNEXE 2	4
Compte-Rendu Commission Jeux d'Airsoft.....	4
1°) Commission jeux.....	4
Étape 1 : définitions, débats.....	4
Étape 2 : Un règlement pour les gouverner tous ? NON !	4
Étape 3 : les représentants.....	5
Étape 4 : vers l'infini et au-delà !.....	5
2°) Les Marshals Airsoft.....	6
ANNEXE 3	7
Rapport de la Commission Airsoft Sportif:.....	7
Compte rendu synthétique sur le développement du volet sport du projet BATTLE ARENA.....	7
Bilan des années précédentes 2012 et 2013 :	7
Conclusions :.....	7
Bilan de l'année 2014 :	7
ANNEXE 4	8
Bilan d'activité de la Commission Communication.....	8
Introduction.....	8
Les projets de la commission	8
La participation aux évènements	9
Les visites dans les associations	9
Les contacts Zendesk.....	9
Le dossier et le communiqué de presse.....	9
Les demandes des professionnels.....	10
La vie de la commission.....	10

Conclusion	10
ANNEXE 5	11
COMMISSION JURIDIQUE ANNEE 2014.....	11
Les projets en cours :.....	11
Projets à venir :.....	11
Etat d'avancement des projets en cours :.....	11
Rédaction des nouveaux statuts de la FFA :.....	11
Rédaction de l'accompagnement à la création d'entreprise :.....	11
Rédaction du projet nécessaire à la demande d'agrément	12
Ajustements sur le Règlement des CTA.....	12
Ajustements sur le projet de contrat de publication	12
Travaux sur les Etablissements Recevant du Public (ERP)	12
Travaux sur l'interprétation des informations disponibles sur les potentiels terrains d'Airsoft ..	12
Mise en place de la veille juridique	12
Rédaction des conditions générales de ventes de la boutique FFA.....	12
Rédaction d'un Règlement Intérieur pour le staff	13
Projets à venir :.....	13
Rafraichissement du dossier de création d'association	13
Adjonction des mentions légales sur la carte d'adhérent.....	13
Montage du dossier pour rejoindre la Fédération Européenne d'Airsoft	13
Rédaction d'un article de fond sur la responsabilité du Président d'association d'Airsoft	13
ANNEXE 6	14
Bilan d'activité de la Commission Technique des Systèmes d'Information.....	14
Préambule	14
Introduction.....	14
Outil de travail collaboratif	15
Outil de ticketing/gestion des demandes	15
Réorganisation des serveurs	15
Outil de Gestion des Adhésions	16
Boutique en ligne	16
Mise en place d'outils de communication multimédia	16
Vie de la commission.....	16

Conclusion	17
ANNEXE 7	1
Bilan Financier exercice 2014	1

Préambule

Les rapports des différentes commissions et le détail du rapport financier sont joints en annexes.

Le 8 Novembre 2014, à 12h00, les membres de la Fédération Française d'Airsoft se sont réunis à :

**Maison des associations
5/ 7 Impasse Dieudonné Coste
03000 Moulins**

En Assemblée Générale Ordinaire sur convocation du Président.

Il a été établi une feuille d'emargement, signée par les membres présents en leur nom propre. 62 membres étaient présents ou représentés. L'Assemblée a donc pu valablement délibérer.

L'Assemblée était présidée par Monsieur **Benoit MARIUS**, en sa qualité de Président de la Fédération Française d'Airsoft.

Il était assisté d'un secrétaire de séance, Monsieur **Erick GILLET**, responsable de la commission communication de la **Fédération Française d'Airsoft**.

Après une rapide présentation des membres du staff à l'Assemblée, l'ordre du jour a été rappelé par le Président:

- Rapport moral de l'exercice 2014
- Rapport financier de l'exercice 2014
- Rapport des commissions (en annexes) :
 - Commission Administrative (Finances, Assurance, Adhésions, développement de la FFA)
 - Commission Comités Territoriaux d'Airsoft (ex Commission des Fédérations Départementale d'Airsoft)
 - Commission Jeux d'Airsoft (Définitions, Règlements, Arbitrage, Formation des observateurs)
 - Commission Airsoft Sportif (Challenge ASP, IPSC Airsoft)
 - Commission Communication (Relations publiques, Partenariat, stand FFA)
 - Commission Juridique (Défense de l'Airsoft, Expertise juridique aux adhérents et professionnels de l'Airsoft, Veille juridique)
 - Commission Technique (Administration technique, Site web, Développement et mise en place des outils informatique de la FFA)
- Élections des membres du Conseil d'Administration
- Élections du Bureau par le Conseil d'Administration
- Élections des responsables de commissions par le Conseil d'Administration
- Projets des commissions pour l'exercice 2015
- Recrutement de bénévoles pour les commissions
- Vote du budget

Rapport moral de l'année 2014

Benoit MARIUS, Président

Préambule

En 2014, forte d'un staff ayant gagné en bénévoles et en implication, la FFA a continué sur sa lancée de 2013 : Augmentation du nombre d'adhérents, donc de sa représentativité et de son budget. Les commissions avancent efficacement dans leurs projets, et nous serons bientôt en mesure de demander l'agrément ministériel pour une reconnaissance officielle par les autorités.

Mais afin de pérenniser nos ambitions, nous avons continuellement besoin de volontaires pour s'impliquer à nos côtés, dans nos projets, et pour nous en soumettre d'autres dans lesquels ils pourront s'investir. Nous sommes tous bénévoles, ce n'est que grâce aux volontaires que nous progressons et continuerons de pouvoir progresser à l'avenir.

Avant de poursuivre l'Assemblée Générale, le Président souhaite faire un rappel sur ce qu'est un club adhérent :

Qu'est-ce qu'un club adhérent ?

Un club adhérent est à la fois une association déclarée en préfecture, mais aussi une simple équipe non déclarée. Le club adhérent se reconnaît dans la charte de la FFA, et dans les valeurs véhiculées par celle-ci. Adhérer à la FFA c'est avant tout un engagement de valeur et de responsabilités. Mais les clubs adhérents sont aussi des membres d'un regroupement de club partageant les mêmes valeurs à l'échelle nationale. Par ce regroupement, chacun des clubs, et chacun des adhérents, apportent leurs voix à un regroupement national qui œuvre pour la défense et le développement de l'Airsoft.

L'année 2014 en quelques chiffres :

- 148 Clubs adhérents, et plus de 1 900 adhérents à jour de leur cotisation (chiffres mise à jour au 31 décembre 2014).
- 23 membres du staff (12 membres du Conseil d'Administration et 11 Conseillers Techniques Nationaux).
- Environ 2 000 demandes à traiter via le formulaire de contact et par Facebook.

Dossiers importants ayant marqués l'année 2014

- Projet d'agrément, avec notamment les nouveaux statuts votés tout à l'heure lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire.
- Recrutement, notamment dans les commissions : Communication, Comités Territoriaux d'Airsoft, Technique et Administrative.
- Mise en place d'un fonctionnement et de nouveaux outils plus en phase avec ce qu'on attend d'une fédération nationale à notre époque.
- Recrutement d'un responsable de la communication pour une dynamisation de notre communication.
- Finalisation des Comités Territoriaux d'Airsoft et découpage du territoire.

- Nouveaux projets d'Airsoft sportif au sein de la commission dédiée.
- Un important travail de notre commission juridique sur le dossier de l'agrément, qui en profite pour monter en compétence.
- Quelques soucis de santé au sein du bureau ont occasionnés des retards ponctuels dans le traitement de certains dossiers, notamment les adhésions sur certaines périodes.

Rapport financier de l'année 2014

Anaïs TRINCHERO, Trésorière

Informations sur le compte bancaire

Depuis Juillet 2012, notre conseillère banquière était Mme Emilie BILLON d'une des agences LCL de Nevers (58).

En Octobre 2014, suite à la mutation de Mme Emilie BILLON à l'agence de Vichy (03), un changement de domiciliation a été demandé, passant de l'agence de Nevers (58) à l'agence de Saint Symphorien d'Ozon (69). Pourquoi ce choix ? Car depuis 2013, la Trésorière, Anaïs TRINCHERO, a déménagé dans la région Rhône-Alpes. Profitant de la mutation de Mme Emilie BILLON, il a été convenu cette modification pour une gestion plus rapprochée en cas de soucis sur le compte courant FFA. Mme Céline HENON, Responsable de l'agence LCL Saint Symphorien d'Ozon, sera désormais notre nouvelle interlocutrice chez LCL.

Rapport financier du 1^{er} Janvier au 07 Novembre 2014

Actualisé au 01 Janvier 2015

Les débits, d'un montant total de 7919.90€ en date du 07 Novembre 2014 (13 968,52€ au 31 Décembre 2014), correspondent aux frais suivants :

- Frais d'assurance – 6 822,49€ : correspondant au règlement de la MAIF pour l'assurance des membres en 2014 et en provisions pour 2015.
- Frais équipement – 987,51€ : correspondant aux achats dédiés aux conférences, ainsi qu'aux équipements pour promouvoir des événements à but caritatif.
- Fournitures – 2 040,38€ : correspondant à la papeterie (cartes adhésions, enveloppes...).
- Frais de déplacement – 1 207,46€ : correspondant aux frais de déplacement (carburant, péage...) nécessaires pour le développement de la FFA.
- Frais Web – 1 360,44€ : correspondant aux frais de gestion du site web ainsi que des plateformes d'outils dématérialisés.
- Frais de marketing/publicité – 438.93€ : correspondant à la consommation de masse vis-à-vis de l'image de la FFA

- Frais postaux – 338.27€ : correspondant aux achats de timbres et frais de ports divers pour les correspondances et les expéditions de cartes d'adhérents.
- Frais de banque – 123,40€ : correspondant aux frais de gestion du compte courant et de la carte bancaire.
- Frais de banque Paypal – 44,14€ : correspondant aux commissions prélevés par Paypal lors des transactions via Paypal.
- Téléphone – 85€ : correspondant aux frais de la ligne téléphonique souscrite pour l'organisation de réunion téléphonique avec des personnes extérieurs (adhérents, journalistes...).
- Remboursements – 320,50€ : correspondant aux remboursements de cotisations effectués suite à des erreurs de paiement des adhérents.
- Stock produit – 200€ : correspondant au stock de produits acheté et mis en vente sur la boutique en ligne.

Vous trouverez le détail de ces frais, ainsi que la proposition du budget 2015, en annexes.

Une petite explication sur l'écart constaté entre le prévisionnel et le réel pour 2014 : Nous avions prévu de vendre beaucoup plus de BD Airsoft Tim, mais sa disponibilité tardive pour notre boutique a été un frein pour sa vente aux acheteurs qui ont pu la trouver ailleurs. Cet écart ayant été constaté, nous avons ajusté les dépenses en conséquence pour ne pas engloutir notre solde.

Il est à noter que la plus importante rentrée de cotisations a eu lieu au mois d'Avril 2014 (idem en 2013), pour un montant de 4663.50€ (contre 2720.50€ en 2013).

Est procédé aux votes de l'approbation des comptes 2014 à main levée.

L'Assemblée Générale approuve les comptes présentés à l'unanimité.

Rapports des commissions

Est procédé au rapport des commissions sur l'année 2014 par leurs responsables respectifs, ou représentants. Le compte-rendu de ces rapports est disponible en annexes.

La séance a été suspendue de 13h00 à 14h00 pour une pause déjeuner.

Élections des membres du Conseil d'Administration

Arnaud GALIZZI, Vice-Président, fait lecture et présentation, via vidéoprojecteur, de la liste des candidats et de leurs lettres de candidature.

Les candidats étaient au nombre de 12 pour 12 places vacantes (par ordre de candidature):

1. Erick GILLET
2. Arnaud GALIZZI
3. Charles DUVAL
4. Pierre CHEVALIER
5. Yves-Mari PRADELLE
6. Benoit MARIUS
7. Pierre SPEISSER
8. Anaïs TRINCHERO
9. Rémi WEIDENAUER
10. Loïc VIENNE
11. Sébastien BORDES
12. Jean ROUZEAUD

Monsieur **Pierre-Frédéric COURAUDON** et Monsieur **Brendan KOCH**, adhérents à jour de leurs cotisations, ont été désignés comme scrutateurs.

Un vote à bulletin secret a été procédé. Les résultats sont les suivants :

Nombre d'inscrits : 1779

Exprimés : 62

Abstentions : 0

Nom	Vote Oui	Vote Non	Abstentions
Erick GILLET	62	0	0
Arnaud GALIZZI	62	0	0
Charles DUVAL	60	2	0
Pierre CHEVALIER	62	0	0
Yves-Mari PRADELLE	62	0	0
Benoit MARIUS	62	0	0
Pierre SPEISSER	62	0	0
Anaïs TRINCHERO	62	0	0
Rémi WEIDENAUER	51	11	0
Loïc VIENNE	15	49	0
Sébastien BORDES	53	9	0
Jean ROUZEAUD	12	50	0

Proclamation des résultats :

Le Président approuve la régularité de la procédure et proclame les résultats.

Sont régulièrement élus au sein du Conseil d'Administration :

- ✓ Erick GILLET
- ✓ Arnaud GALIZZI
- ✓ Charles DUVAL
- ✓ Pierre CHEVALIER
- ✓ Yves-Mari PRADELLE
- ✓ Benoit MARIUS
- ✓ Pierre SPEISSER
- ✓ Anaïs TRINCHERO
- ✓ Rémi WEIDENAUER
- ✓ Sébastien BORDES

Élection du Bureau par le Conseil d'Administration

Suite à ces élections, les membres du nouveau Conseil d'Administration se retirent afin d'élire les membres du Bureau.

Suite aux élections du bureau le Président proclame les résultats suivant :

- ✓ Au poste de Président : Monsieur Benoit MARIUS
- ✓ Aux Postes de Vice-Présidents: Monsieur Arnaud GALIZZI et Monsieur Pierre CHEVALIER
- ✓ Au Poste de Secrétaire: Monsieur Erick GILLET
- ✓ Au Poste de Secrétaire-Adjoint: Monsieur Pierre SPEISSER
- ✓ Au Poste de Trésorier: Mademoiselle Anaïs TRINCHERO
- ✓ Au Poste de Trésorier-Adjoint: Monsieur Charles DUVAL

Élection des responsables de Commissions par le Conseil d'Administration

Suite aux élections par le Conseil d'Administration, le Président proclame les résultats suivant :

- ✓ Commission Communication : Responsable Erick GILLET
- ✓ Commission Comités Territoriaux d'Airsoft: Responsable Pierre SPEISSER
- ✓ Commission Technique : Responsable Arnaud GALIZZI
- ✓ Commission Juridique : Responsable Pierre CHEVALIER
- ✓ Commission Airsoft Sportif: Responsable Sébastien BORDES
- ✓ Commission Prévention : Responsable Loïc VIENNE (Conseiller Technique National)

Projets des commissions pour l'exercice 2015

Commission Communication

Erick GILLET, Secrétaire et responsable de la Commission Communication

- Faire éditer des cartes de visites pour les CTN (Conseillers Technique Nationaux) allant sur le terrain
- Obtenir un budget pour défrayer les déplacements des CTN (sur justificatifs)
- Mettre en place des notes de frais et des ordres de mission pour les déplacements
- Mettre en place des contacts pour la réalisation de goodies (t-shirts, patches...)
- Rédiger la charte pour les pros de l'Airsoft en vue des partenariats avec les professionnels.

Commission Comités Territoriaux d'Airsoft

Pierre SPEISSER, Secrétaire Adjoint et responsable de la Commission Comités Territoriaux

- Mise en place des CTA (Comités Territoriaux d'Airsoft) tout au long de la saison 2015
- Finaliser le règlement du Conseil Fédéral

Commission Technique

Arnaud GALIZZI, Vice-Président et Responsable de la Commission Technique

- Finir le pilotage et la mise en place de GesAd (future application de Gestion des Adhésions)
- Étudier une solution d'édition de badges plastiques au format carte de crédit pour les cartes d'adhérents
- Mettre en place au sein du CA et du Staff un standard de collaboration dématérialisé, de partage documentaire ainsi que des standards de communication
- Étudier la pertinence et la mise en place de lignes téléphoniques dématérialisées
- Mettre en place un formulaire de déclaration d'accident corporel en ligne
- Rester à l'écoute des besoins et proposer des solutions techniques
- Veille fonctionnelle technique

Commission Juridique

Pierre CHEVALIER, Vice-Président et responsable de la Commission Juridique

- Rafraîchissement du dossier d'aide à la création d'association
- Adjonction des mentions légales sur la carte d'adhérent
- Montage du dossier pour rejoindre la Fédération Européenne d'Airsoft
- Rédaction d'un article de fond sur la responsabilité du Président d'association d'Airsoft
- Rédaction de l'accompagnement à la création d'entreprise
- Rédaction du projet nécessaire à la demande d'agrément
- Ajustements sur le Règlement des CTA
- Travaux sur les Établissements Recevant du Public (ERP)
- Travaux sur l'interprétation des informations disponibles sur les potentiels terrains d'Airsoft

Commission Airsoft Sportif

Sébastien Bordes, Membre du Conseil d'Administration et responsable de la Commission Airsoft Sportif

Finir la construction du premier terrain de Battle Arena :

- Finition des éléments de jeu et décors
- Créations d'éléments de jeu mobiles et interactifs
- Poursuite du terrassement pour la création des gradins de spectateur
- Dépose d'une date d'un tournoi national inaugural, après tests opérationnels de la zone de jeu

Commission Jeux d'Airsoft - Prévention

Loïc VIENNE, Conseiller Technique National et responsable de la commission Jeux d'Airsoft

Suite à une discussion au sein de l'Assemblée Générale, il a été décidé de rebaptiser la commission Jeux d'Airsoft en **Commission Prévention** afin que son appellation soit plus claire aux yeux de tous quant aux travaux qui lui incombent. Ses missions sont les mêmes qu'auparavant, mais avec un accent particulier à apporter sur l'aspect sécurité dans la pratique de l'Airsoft.

- Etude et classification des variantes d'Airsoft
- Mise en place des représentants fédéraux pour chaque variante
- Travail sur les règlements pour les variantes
- Travail sur la création d'un marshal Airsoft français

Recrutement de bénévoles pour les commissions

Le Président rappelle que tous les membres du staff sont bénévoles. Si la Fédération en est où elle est aujourd'hui c'est avant tout grâce à eux.

Le Président insiste sur le fait que la Fédération a toujours besoin de bénévoles prêts à s'impliquer pour continuer son action. Il lance un appel au volontariat et invite les personnes intéressés à se faire connaître en utilisant le formulaire de candidature disponible sur le site web, à l'adresse <http://ffairsoft.org/site/candidatures/>.

Vote du budget 2015

Est procédé aux votes du budget prévisionnel 2015 à main levée.

L'Assemblée Générale approuve la proposition présenté à l'unanimité.

Le budget prévisionnel est disponible en annexe.

Fin de l'Assemblée Générale Ordinaire

Le Président remercie tous les adhérents ayant fait le déplacement, et lève la séance à 19h.

Procès-verbal certifié conforme le 20 janvier 2015

Benoit MARIUS
Président

Benoit MARIUS

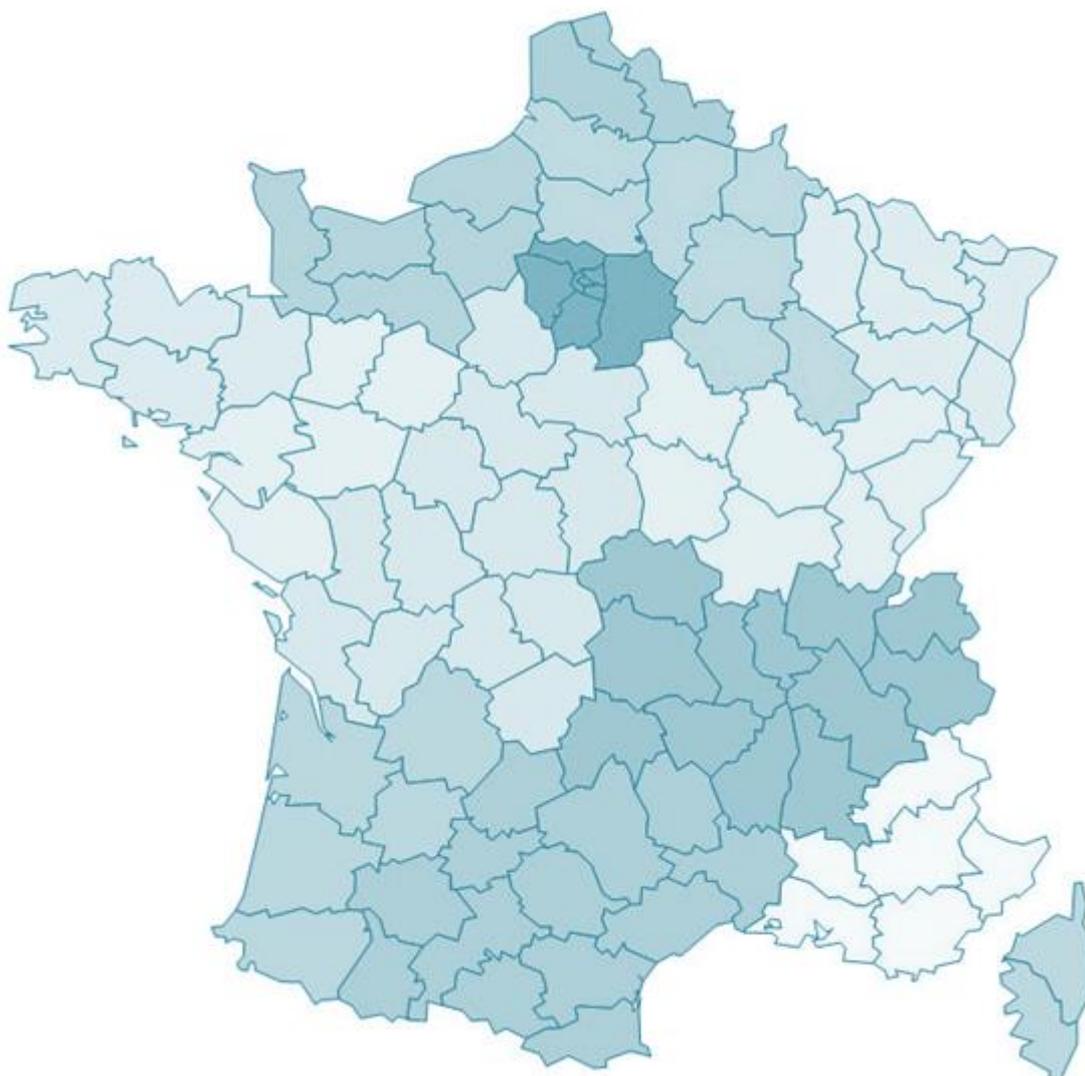

Erick GILLET
Secrétaire



ANNEXE 1

Bilan d'activité de la commission Comités Territoriaux d'Airsoft.

Pierre SPEISSER, Membre du Conseil d'Administration et responsable de la Commission des Comités Territoriaux



Introduction

Suite à l'Assemblée Générale ordinaire 2013, j'ai été nommé responsable de la Commission Comités Territoriaux.

Initialement nommée Commission Fédérations Départementales d'Airsoft, cette Commission a évolué vers la Commission Comités Territoriaux après une décision prise par le Conseil d'Administration.

Prise de fonctions

À la suite de ma nomination, j'ai entrepris de me familiariser et d'analyser les dossiers déjà élaborés et en cours d'élaboration.

Actions et projets menés à bien

Afin de visualiser la tâche que ma commission devait réaliser, un recensement des FDA déjà créées a été réalisé.

Suite à l'évolution du projet de représentation locale, il a été décidé de ne plus se reposer sur le découpage du territoire par départements. De ce fait, il a été nécessaire de créer un découpage du territoire Français afin de définir les zones géographiques couvertes par les futurs CTA.

La commission Comités Territoriaux d'Airsoft a rédigé un projet de règlements destinés à régir le fonctionnement des CTA. Ce règlement a été soumis au Conseil d'Administration et modifié par la Commission Juridique afin de correspondre aux statuts de la Fédération.

Pour encourager les adhérents à prendre part à la création des Comités, et afin de leur en expliquer les fonctions et buts, la Commission CTA a créé un document de type diaporama qui a été présenté pour la première fois lors de la réunion de Beaune le 20 juillet 2014.

Afin d'en faciliter la diffusion et la compréhension, le document de présentation a été retravaillé afin de permettre une diffusion vidéo accompagnée d'un commentaire audio. Cette vidéo a ensuite été mise en ligne par Monsieur Yoan VAUKAIRE via la chaîne Youtube de la FFA. Cette vidéo sera rendue publique à la suite de l'Assemblée Générale Ordinaire 2014.

Dans le but de mettre en place les Comités Territoriaux, ma commission a cherché, avec l'aide de Monsieur Arnaud GALIZZI et Monsieur Benoit MARIUS, un moyen :

- De permettre aux adhérents de déposer leurs candidatures aux différents postes composants le Conseil d'Administration de chacun des CTA
- De diffuser celles-ci aux adhérents afin que ces derniers puissent analyser ces candidatures et ainsi voter pour leur candidat idéal le jour des Assemblées constitutives des Comités.

Ainsi, un document type a été créé pour la diffusion et un formulaire de dépôt de candidature a été mis en place. Ce dernier est hors-ligne à l'heure actuelle.

Projets en cours de réalisation

La commission CTA élabore actuellement le règlement du Conseil Fédéral. Cette instance sera composée de représentants des CTA et aura à terme diverses missions, telles que la mise en place d'une commission de sécurité et d'une commission disciplinaire. Elle sera aussi une force de proposition auprès du Conseil d'Administration de la FFA et permettra de créer un lien entre les différents Comités Territoriaux.

Actions à venir

La mission principale de la commission CTA étant la mise en place des Comités Territoriaux, celle-ci commencera à être mise en œuvre à la suite de l'AG 2014. Cette tâche sera la plus importante pour cette commission durant la fin de l'année 2014 et le début de l'année 2015.

Tout au long de l'année

La commission CTA a, durant cette année, veillé à présenter le projet des Comités Territoriaux aux personnes montrant un intérêt pour le sujet ou manifestant une volonté d'entreprendre un projet du même type. Ces présentations ont généralement été effectuées par vidéo-conférence.

Ressources Humaines

Au cours de cette année, la commission Comités Territoriaux a fait appel à Monsieur Julien LE DIMNA qui est devenu Conseiller Technique National rattaché à la commission CTA.

Engagement hors commission

À titre personnel, durant mon mandat, j'ai pris part, avec Monsieur Arnaud GALIZZI, à la création de la boutique internet de la Fédération Française d'Airsoft au sein de la Commission Technique.

Il m'a également été confié un rôle dans la gestion des contacts mails et Facebook. Ainsi, j'ai été amené à répondre à de nombreuses demandes de nos adhérents, de futurs adhérents et de professionnels.

ANNEXE 2

Compte-Rendu Commission Jeux d'Airsoft

Loïc VIENNE, Membre du Conseil d'Administration et Responsable de la Commission Jeux d'Airsoft

1°) Commission jeux

Étape 1 : définitions, débats

Au début cette commission a épluché les diverses possibilités liées à un règlement général unifié, comme il est coutume de faire. Elle s'est également penchée très fortement sur la recherche de nouvelles définitions pour des expressions inadéquates (le "tir à la libanaise" par exemple). De longs débats ont été animés sur certains sujets particuliers. Cette phase, plutôt longue, n'a été pourtant que le tout début. En effet, bien que la plupart des interrogations soulevées aient trouvées réponse et pratiquement tous les cas ont pu être classés, les tentatives de tout mettre en un seul règlement englobant tous les pratiquants ont été un échec évident.

Il a donc fallu s'interroger sur ces échecs répétés et en trouver les causes. La réponse ne tarda pas, car elle se trouve dans l'une des forces de l'Airsoft : Sa diversité.

Étape 2 : Un règlement pour les gouverner tous ? NON !

La commission jeux a fait le constat que la Fédération Française ne peut pas ainsi ignorer les très nombreux joueurs qui ne pratiquent pas une forme de jeu standard. Il faut un règlement pour chacun, prenant en compte les spécificités.

Il a donc été nécessaire de prendre en compte les différentes façons de pratiquer l'Airsoft. C'est ainsi que la commission jeux dû se réorienter et se pencher sur les variantes possibles de l'Airsoft, afin de ne pas oublier de joueurs, mais sans pour autant trop s'éparpiller dans un nombre trop élevé de catégories.

C'est ainsi que nous avons pu classer l'Airsoft dans les catégories suivantes : l'Airsoft classique, la collection, le tir sur cible (sportif ou statique), le roleplay (couvrant les univers fantaisistes), le milsim, l'Airsoft historique... Certains cas restent encore à trancher pour avoir une liste de base qui pourra évoluer à l'avenir selon les tendances futures de l'Airsoft.

Étape 3 : les représentants.

La commission jeux a ensuite dressé deux autres constats importants.

D'une part, il est très difficile, pour le pratiquant de l'Airsoft classique standard, de décider des points de règlements qui s'appliqueront aux pratiquants d'une autre façon de jouer. Cela est une question de vécu, mais aussi de légitimité. En effet qui suis-je, moi le joueur classique, pour dire que les milsimeurs doivent respecter telle ou telle règle, si en plus il se trouve qu'en pratique, les caractéristiques du milsim rendent impossible le respect de ladite règle ? Et quelle seras alors la réaction des milsimeurs (par exemple), lorsqu'ils découvriront un texte rédigé par quelqu'un qui ne connaît rien au milsim ? Et bien la Fédération perdrait alors sa crédibilité.

D'autre part, un bon texte de règlement n'est pas "gravé dans le marbre" comme on dit. On peut y trouver des erreurs, des formulations inadaptées, ou peu claires, et certaines choses peuvent évoluer. Il est donc nécessaire de faire un texte qui soit évolutif. Seulement, la commission jeux n'a pas pour but de durer dans le temps, pas dans sa forme actuelle du moins, il faut donc reposer cette idée d'évolution sur d'autres acteurs.

De ces deux constats est née l'idée des représentants. Il s'agirait en fait de pratiquants des diverses variantes, qui seraient appelés à prendre plus de responsabilités, au niveau local comme au niveau national, entre autre dans l'élaboration des règlements et leurs évolutions.

Seulement, l'idée qu'il faille des représentants pour chaque variante est une chose, mais il faut les intégrer à la hiérarchie de la fédération, et leur confier d'autres rôles qu'une simple maintenance des règlements.

La commission a donc dû étudier la façon dont les représentants pouvaient s'intégrer dans la fédération, et quels seraient leur rôle exact.

À ce jour, certains points de détail restent à trancher, mais une proposition sera bientôt adressée au Conseil d'Administration.

Étape 4 : vers l'infini et au-delà !

Voilà où nous en sommes actuellement. Autant dire qu'on en est qu'au début. Pourquoi seulement au début ? Et bien parce que, des premiers essais non concluants, des expérimentations au niveau local de certaines règles, du constat de la nécessité des variantes, puis des représentants, de l'étude du cadre exact de ces notions... Cela prend du temps, énormément de temps. Et pendant ce temps rien de concret n'est finalement produit en termes de règlement. Mais ces étapes ne sont pas à regretter, elles furent nécessaires. Car, bien trop souvent, on dénigre les autres pratiques de l'Airsoft. Les forums s'enflamment, les insultes fusent. La fédération prend le parti de l'ouverture et du respect de tous.

Maintenant, nous savons qu'il faut ces variantes, qu'il faut ces représentants. Sans quoi nous n'aurions de légitimité qu'auprès des joueurs classiques. Et maintenant que nous savons cela, il nous reste à les désigner de la meilleure manière qu'il soit, et à leur donner leur première mission :

S'intégrer à la Commission Jeux et construire ensemble les règlements basiques qui concerneront leurs variantes respectives, ainsi que de "faire vivre" ce texte une fois que la commission aura terminé sa mission et ne sera plus.

Ils auront bien d'autres tâches à faire : porte-parole, délégué, conseiller, chargé de promouvoir, développer sa variante et de faire entendre sa voix...

2°) Les Marshals Airsoft

La commission est également chargée des Marshals et de leur formation.

La première difficulté a été de définir le marshal et son rôle. Arbitre pour les uns, agent pluri-compétent pour les autres, ou encore simple conseiller, co-organisateur... Chacun a sa propre vision et il a fallu les étudier pour voir ce qui était préférable. Le choix s'est porté sur un agent de terrain aux multiples compétences, dans l'optique de responsabiliser l'Airsoft, optique qui est celle de la fédération.

La seconde étape fut donc de trouver les compétences utiles pour les marshals, et à trouver comment les intégrer dans une formation.

C'est là où la Commission en est actuellement, il faut maintenant continuer cette acquisition, reformuler tout cela au clair, et éditer une version pour le candidat et une version pour le formateur.

Mais le plus dur reste à faire : Trouver toutes les informations qui devront être présentées au cours de la formation. Cela implique de trouver des textes de lois, les comprendre, en présenter les caractéristiques, mais aussi procéder de la sorte pour chacune des compétences requises : Que ce soit le secourisme avec la mise en place de cas concrets de mise en situation, à l'organisation de partie avec des modes de jeux divers.

ANNEXE 3

Rapport de la Commission Airsoft Sportif:

Sébastien BORDES, Membre du Conseil d'Administration et responsable de la Commission Airsoft Sportif

Compte rendu synthétique sur le développement du volet sport du projet
BATTLE ARENA

Bilan des années précédentes 2012 et 2013 :

- Développement du concept achevé en 2012
- Phase test effectuée sur des mini tournois lors de weekend multi parties et multi associatifs sur 2013

Conclusions :

Concept enrichissant, très physique, apporte une réelle valeur ajoutée à la qualité physique du joueur ainsi que de l'homogénéité collective. Le jeu d'équipe est primordial et démontre une réelle utilité du travail structuré et bien préparé par les équipes. L'encadrement arbitral est également à parfaire suivant la typologie et configuration des éléments de jeu. Une règle de bonus a émergée afin d'apporter du challenge, des objectifs secondaires, des retournements de situation et des remontées au score. Les joueurs qui se sont livrés à cette expérience montrent une réelle volonté de pratiquer dans ce cadre. Ils se montrent impatients de voir plus régulièrement ce type de pratique sportive mais aussi d'en voir la mise en place avec des parties rapides dominicales. Simple à mettre en œuvre au départ, ce concept est facilement exportable.

Bilan de l'année 2014 :

- Intégration du concept à la FFA afin d'apporter un concept fiable permettant de mettre en place dans le futur un agrément sportif à la discipline.
- Nouveau terrain en préparation, situé sur la commune d'IDRON dans les Pyrénées Atlantiques. En tant que créateur du concept, je mène la réalisation du projet. La commune d'IDRON en assure le financement.
- Les éléments de décor et obstacles sont à 40% de réalisation, (*début début mai 2014*)
- Les gradins ont été commencés (*octobre 2014*) et sont à 5%, en raison des conditions climatiques, les travaux de terrains sont momentanément stoppés jusqu'à la reprise courant février 2015.
- Un dossier détaillé, ainsi qu'un livret tutoriel pour association, sont en cours de rédaction afin d'exporter le concept, ses réglementations et ses prédispositions pour que la FFA puisse proposer un circuit sportif avec cette discipline.

ANNEXE 4

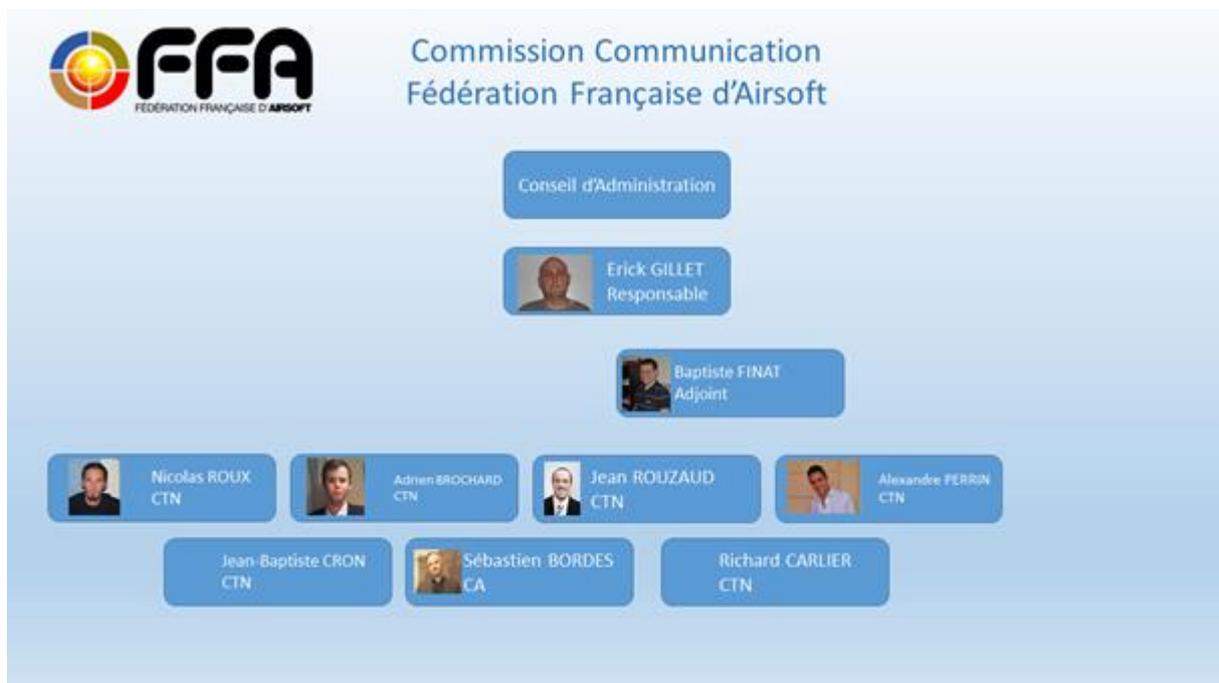
Bilan d'activité de la Commission Communication

Erick GILLET, Conseiller Technique National et responsable de la Commission Communication

Introduction

Il est important de préciser que ce bilan recense les actions de la Commission Communication depuis mai 2014, date à laquelle j'ai été nommé responsable.

La commission se compose actuellement de 9 Conseillers Techniques Nationaux :



Les projets de la commission

Trois grands projets ont été retenus pour créer des groupes de travail sur les sujets suivants :

1. Le partenariat (pilote du projet : Adrien Brochard, participants : Jean baptiste Cron et Nicolas Roux).
2. Le flyer (pilote du projet : Baptiste Finat, participants : Jean Rouzeau et Alexis Moïse).
3. La Charte pro de l'Airsoft (pilote du projet : Erick Gillet, participants : Richard Carlier et Alexandre Perrin).

A l'heure actuelle, l'ensemble de ces projets ont avancés à des rythmes différents. Des réalisations concrètes sont prévues pour le début de l'année 2015.

La participation aux évènements

Fin juin 2014, Benoit Marius, Nicolas Roux et moi-même (Erick Gillet) avons participé à l'OP caritative « un espoir pour Clara » à Montceau-les-Mines (71) au cours de laquelle nous avons animé un stand FFA. Ce fut la première expérience de terrain de l'année où l'on a pu montrer au travers du passage chrony, notre présence dans le monde de l'Airsoft. A cette occasion, Jean baptiste Cron fut recruté et intégré dans le staff de la commission dans les jours qui ont suivi cette OP.

Le 20 juillet 2014, suite à l'invitation de David Aubert, Président de l'association les Templiers de Beaune (21), j'ai participé à une réunion sur l'Airsoft en compagnie de Benoit Marius, Arnaud Galizzi et Pierre Speisser. Lors de cette réunion, nous avons eu à répondre à toutes sortes de questions avec une partie concernant directement la Commission. J'ai ensuite rédigé le rapport de cette réunion.

Le 4 octobre 2014, pour répondre à l'invitation de Benoit Marius, je me suis rendu à la réunion du Conseil d'Administration de la FFA, sur Moulins, pour y faire le bilan de ma Commission mais aussi faire remonter quelques demandes.

Les visites dans les associations

Comme je m'y étais engagé lors de ma nomination, je suis parti à la rencontre de plusieurs associations de ma région : La horde picarde, Les No Mercy et l'A.N.A.

A l'occasion de ces visites, j'ai rédigé des news sur le site web ainsi que sur la page Facebook de la FFA, pour présenter ma journée passée sur le terrain avec les personnes que j'ai pu rencontrer. C'est à la suite de ma visite chez la Horde picarde qu'Adrien Brochard fut recruté au sein de la Commission.

Les contacts Zendesk

En qualité de responsable de la Commission Communication, je suis amené à répondre aux demandes effectuées via le formulaire de contact de site et de notre page Facebook.

J'ai été chargé plus particulièrement des contacts avec les pros de l'Airsoft dans le cadre du projet de partenariat.

Le dossier et le communiqué de presse

J'ai été amené à travailler avec Charles Duval sur le communiqué de presse et Yves-Mari Pradelle sur le dossier de presse. Ce travail est encore en cours actuellement car ce sont des points qui nécessitent beaucoup de temps afin de cerner tous les aspects du sujet.

Les demandes des professionnels

Suite à un changement d'interlocuteur de notre partenaire direct-filet, il nous a été demandé d'effectuer une nouvelle campagne de test de filet de protection d'Airsoft. Je me suis proposé de prendre la suite de ce qui avait été fait par Alexandre Ramrami en 2013.

J'ai établi un plan de test complet sur ces filets et réuni une équipe de 3 testeurs (Arnaud Galizzi, Alexandre Ramrami et moi-même) pour la réalisation des essais. Les premiers tests vont avoir lieu courant novembre 2014 pour se terminer fin 2014. Ces essais permettront de valider des filets de protections adaptées à notre activité et de mettre en place un label décerné aux professionnels par la fédération. Au premier trimestre 2015, un rapport complet sera transmis au professionnel demandeur afin d'exposer les résultats de nos travaux.

La vie de la commission

Durant cette saison, j'ai dû gérer au mieux l'avancement des projets avec les disponibilités des uns et des autres. C'est pour cela que j'aurais bien voulu voir certains projets aller plus loin que là où ils sont aujourd'hui.

Quoiqu'il en soit, chacun a su s'impliquer de son mieux pour avancer et répondre au mieux aux attentes du travail au sein de la Commission.

Je pense qu'une nouvelle campagne de recrutement ciblée va être nécessaire en 2015 pour étoffer la commission, notamment pour recruter des personnes avec des compétences en secrétariat et en journalisme.

Conclusion

Même si la commission communication est la commission la plus nombreuse en effectif, la tâche qui lui est imputée nécessite un investissement total pour que les résultats soient conformes aux attentes. Il s'agit d'une commission cruciale pour la FFA car elle est en première ligne, en contact direct avec les adhérents, les Airsofteurs, les professionnels, les particuliers, et même les pouvoirs publics. C'est pour cela qu'en 2015, je vais me concentrer à trouver des renforts avec des compétences bien spécifiques pour coller au mieux aux besoins de la communication d'aujourd'hui. Il est important aussi de noter qu'une réorganisation de la structure de la commission est à prévoir afin de mieux correspondre à sa mission.

ANNEXE 5

COMMISSION JURIDIQUE ANNEE 2014

Pierre CHEVALIER, Vice-Président et responsable de la Commission juridique

Les projets en cours :

- Rédaction des nouveaux statuts de la FFA
- Rédaction de l'accompagnement à la création d'entreprise
- Rédaction du projet nécessaire à la demande d'agrément
- Ajustements sur le Règlement des CTA
- Ajustements sur le projet de contrat de publication
- Travaux sur les Etablissements Recevant du Public (ERP)
- Travaux sur l'interprétation des informations disponibles sur les potentiels terrains d'Airsoft
- Mise en place de la veille juridique
- Rédaction des conditions générales de ventes de la boutique FFA
- Rédaction d'un Règlement Intérieur pour le staff

Projets à venir :

- Rafraichissement du dossier de création d'association
- Adjonction des mentions légales sur la carte d'adhérent
- Montage du dossier pour rejoindre la Fédération Européenne d'Airsoft
- Rédaction d'un article de fond sur la responsabilité du Président d'association d'Airsoft

Etat d'avancement des projets en cours :

Rédaction des nouveaux statuts de la FFA :

Ce projet est terminé, les nouveaux statuts ont été soumis au vote et adopté par l'Assemblée Générale Extraordinaire tout à l'heure. J'en profite pour féliciter les personnes impliquées dans la rédaction.

Rédaction de l'accompagnement à la création d'entreprise :

Ce projet en est environ à la moitié de son accomplissement : Il contiendra de nombreuses ressources qui seront mises à disposition à titre séparé (occupation de terrains, pratique du jeu pour des mineurs, sécurité, etc.)

Les points qui ont été couverts pour l'instant sont :

- Les démarches légales
- Le déroulement des formalités administratives
- L'assurance
- L'affichage obligatoire
- L'encadrement

Rédaction du projet nécessaire à la demande d'agrément

La rédaction du projet nécessaire à la dépose du dossier de demande pour l'obtention de l'agrément Jeunesse et Education Populaire est environ à 30 % de sa finalisation. La phase de collecte d'informations et d'idées est terminée, et le travail sur le texte à proprement parler a commencé. Il fait partie des projets qui composeront l'accompagnement à la création d'entreprise.

Pour mémoire, ce projet a pour but de proposer un encadrement pour les mineurs, que ce soit pour les entreprises ou les associations, dans le respect de la loi et en garantissant sécurité et plaisir de jeu aux participants.

Ajustements sur le Règlement des CTA

Ce travail, en collaboration avec Pierre SPEISSER, est en cours. Son principal objectif est d'harmoniser ce Règlement avec les nouveaux statuts de la FFA.

Ajustements sur le projet de contrat de publication

Ce projet est terminé : Le document a été remis à Arnaud GALIZZI.

Travaux sur les Etablissements Recevant du Public (ERP)

Ce travail a été déclenché suite à des questions posées sur l'exploitation, commerciale ou non, de terrains d'Airsoft « urbains ». Le but de cette étude est de définir clairement ce que sont ces friches industrielles aux yeux de la Loi, et les obligations que cela implique pour les associations et entreprises exploitantes. Ce sujet sera exploité pour l'accompagnement à la création d'entreprise, la rédaction du projet nécessaire à la demande d'agrément, et le rafraichissement du dossier de création d'association.

Travaux sur l'interprétation des informations disponibles sur les potentiels terrains d'Airsoft

Ce travail a été déclenché suite à de nombreuses demandes d'Airsofteurs souhaitant des explications sur le pourquoi de refus d'octroi de terrains. Après étude partielle, il s'est avéré que le sujet est très vaste, et qu'il nécessite à minima une notice à destination des Airsofteurs.

La recherche documentaire est toujours en cours sur ce sujet, qui fera aussi partie de l'accompagnement à la création d'entreprise, la rédaction du projet nécessaire à la demande d'agrément, et au rafraichissement du dossier de création d'association.

Mise en place de la veille juridique

Ce projet est terminé : La veille a été mise en place à l'aide du site web Netvibes et est normalement accessible à tous.

Rédaction des conditions générales de ventes de la boutique FFA

Ce projet est terminé : Les conditions générales de ventes ont été rédigées et sont en ligne sur la boutique FFA.

Rédaction d'un Règlement Intérieur pour le staff

Dans un souci d'équité et de transparence, un Règlement Intérieur à destination du staff de la FFA va être rédigé, énonçant les droits, devoirs, et éventuelles sanctions si jamais ces derniers n'étaient pas respectés. Ce projet est en cours de traitement avec Arnaud GALIZZI et sera finalisé durant le second trimestre 2015.

Projets à venir :

Rafraichissement du dossier de création d'association

Cette demande, justifiée par l'évolution des lois nous concernant, une volonté de simplification, ainsi que l'adjonction de précisions à destination des futurs Présidents d'association, sera traitée durant le premier trimestre 2015.

Adjonction des mentions légales sur la carte d'adhérent

Cette demande est liée à un problème d'usurpation d'identité dont nous avons eu écho : Sera rajouté pour les cartes d'adhésion de l'année 2015 une mention précisant que le fait de porter cette carte n'est pas un passe-droit permettant de violer la loi. Cette demande sera traitée avant la fin de l'année calendaire 2014 pour être mise en place sur les cartes d'adhésion 2015.

Montage du dossier pour rejoindre la Fédération Européenne d'Airsoft

Dès lors que nous aurons déposé le dossier pour la demande d'agrément, nous commencerons à étudier les démarches à effectuer pour rejoindre la Fédération Européenne d'Airsoft, et ce dans l'objectif de « peser plus lourd » auprès des institutions européennes, et nationales par extension. Les contacts avec cette fédération ont déjà été pris, et notre volonté de la rejoindre ont reçu un accueil favorable de son Président.

Rédaction d'un article de fond sur la responsabilité du Président d'association d'Airsoft

La démocratisation de l'Airsoft ces dernières années a généré la multiplication des associations et clubs. Malheureusement, de nombreuses informations fausses ont été érigées en vérité, qu'elles concernent la sécurité sur les terrains, les droits d'occupation, la responsabilité en cas d'accident, etc. Ce sont les Présidents d'association qui prennent, sans le savoir, ces responsabilités.

Le but de cet article sera donc de mettre au clair les droits et devoirs des Présidents d'association, ainsi que les risques pénaux qui les guettent en cas de problème. Ce dossier pourra être annexé au rafraichissement du dossier de création d'association.

ANNEXE 6

Bilan d'activité de la Commission Technique des Systèmes d'Information *Arnaud GALIZZI, Vice-Président et responsable de la Commission Technique*

Préambule

Il est précisé que certaines données contenues dans ce bilan sont volontairement tronqués au vue de leurs sensibilités, notamment en termes de sécurité.

Il est également précisé que toutes les actions de la Commission font état de consultations et de rapports réguliers au Président, et par extension au Conseil d'Administration.

Introduction

Au cours de cette saison j'ai eu à prendre en charge la Commission Technique des Systèmes d'Informations.

La commission est composée de Benoît MARIUS, Président, Yves-Mari PRADELLE, Membre du Conseil d'Administration, Yoan VAUKAIRE, Secrétaire, et moi-même (Arnaud GALIZZI), Vice-Président.

En début de saison nous disposons des ressources suivantes :

- Un hébergement mutualisé (OVH),
- Noms de domaines (federation-francaise-airsoft.com, federation-francaise-airsoft.fr, federation-francaise-airsoft.net, federation-francaise-Airsoft.org, federation-francaise-airsoft.eu, ffairsoft.org)
- Un serveur Mail, avec un nombre de boites et de redirections mails suffisantes
- Une boîte mail Exchange (contact@ffairsoft.org)
- Plusieurs Bases de données MySQL
- Divers outils hébergés (phpBB, Wordpress, Joomla)

Nous avons eu plusieurs chantiers à mener de front :

- Mettre en place un outil de travail collaboratif
- Mettre en place un outil de ticketing/gestion des demandes
- Réorganiser les ressources serveurs
- Mettre en place un outil de gestions des adhésions
- Mettre en place une boutique en ligne
- Améliorer la sécurité des données
- Mise en place d'outils de communication multimédia

Outil de travail collaboratif

La solution qui a été retenue pour le travail collaboratif, et mise en place, est la solution MangoApps dans sa version gratuite. Cette solution est un intranet professionnel complet de travail dans un environnement hétérogène. Il propose les fonctionnalités suivantes :

- Une gestion des droits d'accès par des groupes (ACL)
- Une gestion des Projets
- Une suite complète d'outil de rédaction et de communication (Wiki, messagerie, sondages, forums, etc...)
- Des applications multiplateformes (Android, Iphone, Windows, Mac etc...)
- Cet outil accueille les travaux :
 - Du Conseil d'Administration,
 - Des commissions (CTN)

Outil de ticketing/gestion des demandes

La solution qui a été retenue, et mise en place, est l'outil professionnel Zendesk. Cet outil sert à centraliser les requêtes des utilisateurs, type service après-vente, et à aider à la gestion des résolutions.

Cette solution s'intègre parfaitement avec WordPress, Prestashop, Facebook, Twitter, les boîtes e-mails, etc...

Actuellement nous avons 5 opérateurs gérant les réponses :

- Benoît MARIUS
- Pierre CHEVALIER
- Erick GILLET
- Pierre SPEISSER
- Arnaud GALIZZI

Réorganisation des serveurs

Au cours de la saison il a été entrepris une réorganisation des espaces disques et de migration des outils historiques afin d'optimiser la sécurité générale et l'organisation de l'espace numérique.

Cette réorganisation est effectuée à 80%.

Outil de Gestion des Adhésions

Après une étude sur les solutions existantes en la matière il est vite apparu que nous ne trouverions pas d'outil adéquat pour la gestion des adhérents d'une fédération répondant à nos besoins.

Nous avons donc sollicité un développeur de solution web (Marlène Guilhaud, auto-entrepreneur) pour nous développer une solution sur mesure.

La maîtrise d'ouvrage est effectuée par Arnaud GALIZZI et Benoit MARIUS.

L'outil est prêt à 45 % à l'heure actuelle.

Boutique en ligne

Une boutique en ligne a été installée sur nos espaces disque afin de mettre en vente la BD Airsoft Tim. Ce fut également l'occasion de nous doter d'un compte Paypal professionnel.

Mise en place d'outils de communication multimédia

La commission, grâce à l'expertise de ses membres, a pu doter la FFA de divers outils permettant :

- La tenue de Visio/audioconférence grâce à l'acquisition de matériel de sonorisation couplé à divers outils (Skype notamment).
- La mise en place d'outils permettant l'enregistrement et la diffusion interne des réunions (acquisition de matériels et mise en œuvre d'un compte professionnel Soundcloud).
- La mise en place d'outils de diffusion en direct, notamment via sa chaîne officielle Youtube.

La Commission a mis à disposition son expertise technique, notamment dans l'assistance aux commissions, ainsi que des outils nécessaires à leurs fonctionnements (Formulaire de recrutement, Formulaire pour les CTA, requêtage etc.).

Vie de la commission

Au cours de la campagne de recrutement nous avons retenu la candidature de Clément DAVID, un adhérent souhaitant apporter ses compétences techniques, mais malheureusement cette collaboration n'a pas pu être très constructive par manque de disponibilité du candidat qui a fini par démissionner de ses fonctions.

Je tiens à souligner que nous procéderons à une campagne de recrutement prochainement.

Conclusion

Bien que nous manquons cruellement de bénévoles, les membres de la commission ont accomplis un formidable travail en respectant les impératifs qui lui ont été imposés.

Nous profitons de ce moment fort qu'est une Assemblée Générale pour, d'une part, remercier tous ceux qui nous ont aidé, mais également pour lancer un appel à tous ceux ayant des compétences dans les domaines techniques lié aux systèmes d'informations, des communications et du graphisme assisté par ordinateur, à nous rejoindre !

Pour ce faire utilisez le formulaire de candidature disponible à l'adresse :

<http://ffairsoft.org/site/candidatures/>

ANNEXE 7

Bilan Financier exercice 2014

Anaïs TRINCHERO, Trésorière.

BILAN 2014 Fédération Française d'Airsoft

CREDIT	Code	2013	PREVISIONS 2014	2014	ECART	EVOLUTION	PREVISIONS 2015
Adhésions	C01	8 859,44 €	10 000,00 €	13 238,91 €	3 238,91 €	4 379,47 €	17 554,79 €
Remboursements	C02			142,64 €	142,64 €	142,64 €	185,43 €
Ventes produits	C03		8 800,00 €	142,01 €	-8 657,99 €	142,01 €	3 715,61 €
Virement compte à compte	C04			0,18 €	0,18 €	0,18 €	0,23 €
Avance pour tests techniques	C05			223,26 €	223,26 €	223,26 €	290,24 €
SOUS-TOTAUX		8 859,44 €	18 800,00 €	13 747,00 €	-5 053,00 €	-5 053,00 €	21 746,31 €
DEBIT / CHARGES		2013	PREVISIONS 2014	2014	ECART	EVOLUTION	PREVISIONS 2015
Déplacements et réunions	D01	522,26 €	2 000,00 €	1 207,46 €	-792,54 €	685,20 €	2 500,00 €
Fournitures	D02	248,68 €	1 000,00 €	2 040,38 €	1 040,38 €	1 791,70 €	2 652,49 €
Marketing/publicité	D03	500,00 €	500,00 €	438,93 €	-61,07 €	-61,07 €	1 000,00 €
Assurance	D04	1 161,23 €	4 000,00 €	6 822,49 €	2 822,49 €	5 661,26 €	4 500,00 €
Frais banque LCL	D05-1	50,70 €	75,00 €	123,40 €	48,40 €	72,70 €	160,42 €
Frais banque Paypal	D05-2	0,00 €		44,14 €	44,14 €	44,14 €	351,10 €
Téléphone	D06			85,00 €	85,00 €	85,00 €	110,50 €

Frais Web	D07	201,70 €	6 500,00 €	1 360,44 €	-5 139,56 €	1 158,74 €	3 768,57 €
Équipement	D08	165,40 €	2 000,00 €	987,51 €	-1 012,49 €	822,11 €	1 283,76 €
Provisions	D09		500,00 €	0,00 €	-500,00 €	0,00 €	
Frais postaux	D10	564,90 €	600,00 €	338,27 €	-261,73 €	-226,63 €	1 200,00 €
Remboursements	D11			320,50 €	320,50 €	320,50 €	416,65 €
Virement compte à compte	D12			0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Stock produit	D13		6 600,00 €	200,00 €	-6 400,00 €	200,00 €	3 260,00 €
SOUS-TOTAUX		3 414,87 €	23 775,00 €	13 968,52 €	-9 806,48 €	10 553,65 €	21 203,49 €
TOTAUX		2013	PREVISIONS 2014	2014	ECART	EVOLUTION	PREVISIONS 2015
Résultat de l'exercice		5 444,57 €	-4 975,00 €	-221,52 €	4 753,48 €	-5 666,09 €	542,82 €
Ecart avec prévisions		-422,98 €		-5 196,52 €		-4 773,54 €	
Solde de l'année précédente		909,33 €	6 353,90 €	6 353,90 €		5 444,57 €	6 132,38 €
SOLDE TOTAL		6 353,90 €	1 378,90 €	6 132,38 €	4 753,48 €	-221,52 €	6 675,20 €